



## PREAMBULE

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000, dont le périmètre et le contenu ont été revus par l'ordonnance du 17 juin 2020 de modernisation des SCoT, afin d'être adaptés aux enjeux contemporains.

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

À l'échelle intercommunale locale, il assure ainsi la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU), des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ou communaux (PLU) et des cartes communales qui doivent tous être compatibles avec les orientations du SCoT.

Le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET) et devient ainsi le document pivot : on parle de SCoT intégrateur, ce qui permet aux PLU/PLUi et cartes communales de ne se référer juridiquement qu'à lui.

Suite à la publication de l'ordonnance de modernisation des SCoT, le document se compose depuis avril 2021 de deux parties principales, plus des annexes, au lieu de trois auparavant, jouant chacune un rôle dans l'élaboration de cette vision stratégique d'un territoire. Sa composition est la suivante :

- Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), Il permet aux élus de se projeter dans le temps long à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif à l'horizon de 20 ans. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver.
- Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui définit des orientations localisées et parfois chiffrées autour de 3 grands thèmes : développement économique, agricole et commerce / logement, mobilités, équipements et services / transitions écologique et énergétique, préservation des ressources naturelles. Le DOO fixe des orientations applicables aux projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale, au travers de son document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL).
- Des annexes, dans lesquelles sont repris les principaux chapitres de l'ancien rapport de présentation : le diagnostic, l'évaluation environnementale,...

**Le présent document permet d'appréhender les principaux enjeux et éléments clés dans la première phase de révision du SCoT en amont de la phase prospective PAS.**

CREDIT IMAGE : FREEPIK – FEDERATION NATIONALE DES SCOT

## LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

|  |
|--|
| 36 COMMUNES  |
| 73 292 HABITANTS,  |
| TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN +0,3 % 2014-2020                       |
| AGE MOYEN DE LA POPULATION 42,6 ANS                                    |
| 38279 LOGEMENTS, 85 % DE RESIDENCES PRINCIPALES                        |
| UNE BAISSÉ LOGEMENTS VACANTS   |
| 85 % DE MAISONS INDIVIDUELLES  |
| 30 619 EMPLOIS,  |
| TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE L'EMPLOI 0,08 %                     |
| 48 % D'EMPLOI PRODUCTIF  |
| TAUX DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI DE 104 %                             |
| 4643 ENTREPRISES AVEC UN TAUX DE CROISSANCE DE +3,2 %                  |
| 23 ESPACES NATURELS REMARQUABLES OU PROTEGES                           |
| 322 GWH D'ENERGIE PRODUITE   |
| 17,58 MWH D'ENERGIE CONSOMMEE PAR HABITANT                             |
| EMISSION GES DE 980 TONNES DE CO2 PAR HABITANT                         |
| 194 CATASTROPHES NATURELLES DEPUIS 1982                                |
| ESPERANCE DE VIE DE 78,5 ANS POUR LES HOMMES, 84,7 ANS POUR LES FEMMES |
| STOCK TOTAL DE CARBONE 7,75 MTC  |

*L'ensemble de ces chiffres sont issus des rapports détaillés des diagnostics et état initial de l'environnement. Pour plus d'informations, merci consulter ces documents*



## SCoT du Pays de Pontivy Enjeux et Indicateurs Flash du Diagnostic



## ● ATOUTS

Un grand nombre d'équipements de gamme supérieure et intermédiaire, structuré autour des pôles de Pontivy et Locminé

- Avec 21% d'équipements de gamme intermédiaire et 8% de gamme supérieur, le SCoT détient des proportions plus importantes que celles des territoires englobants et SCoT voisin, le positionnant comme un pôle d'équipement de rayonnement important.
- Pontivy et Locminé accueille la majorité des équipements de gamme intermédiaire et supérieure du SCoT, rayonnant ainsi sur leurs bassins de vie respectifs.

Une offre d'équipements globalement proportionnelle à la taille et à la démographie du territoire

- Les équipements de proximité sont répartis sur l'ensemble des communes du SCoT.
- A titre d'exemple, les équipements d'enseignement apparaissent dans des densités plus importantes que celles enregistrées aux échelles nationale, régionale, et départementales.

## ● OPPORTUNITES

- Une population habitant au quotidien sur le territoire
- Comparé aux territoires englobants et SCoT avoisinants, le taux de résidences principales y est le plus fort, ce qui garantit une population participant aux activités économiques et culturelles du territoire quotidiennement.

## ● FAIBLESSES

Certains domaines d'équipements inégalement répartis

- L'inégal accès au numérique entre les communes du SCoT et les améliorations encore timides au cours des dernières années pose question quant à la connectivité du territoire.
- La capacité d'accueil touristique est principalement concentrée à Pontivy et reste faible au regard des territoires de comparaison. Ceci impacte négativement la mise en valeur des attracteurs touristiques sur le territoire.

## ● MENACES

Des répartitions parfois trop hétérogènes pouvant décourager les nouveaux arrivants

- Le nombre de médecins généralistes diminue depuis 2017 sur le territoire, et l'accès aux services de médecine varient énormément entre les communes (de 0min à 31min).
- Pour certains équipements comme ceux de la santé ou du numérique, l'accès est un critère capital dans le choix d'installation des nouvelles populations. Une offre mieux répartie des équipements, ou un accès plus structuré (via un service de transport adéquat) est nécessaire.

## AMELIORER, OPTIMISER LA REPARTITION DES EQUIPEMENTS AU SEIN DU SCOT

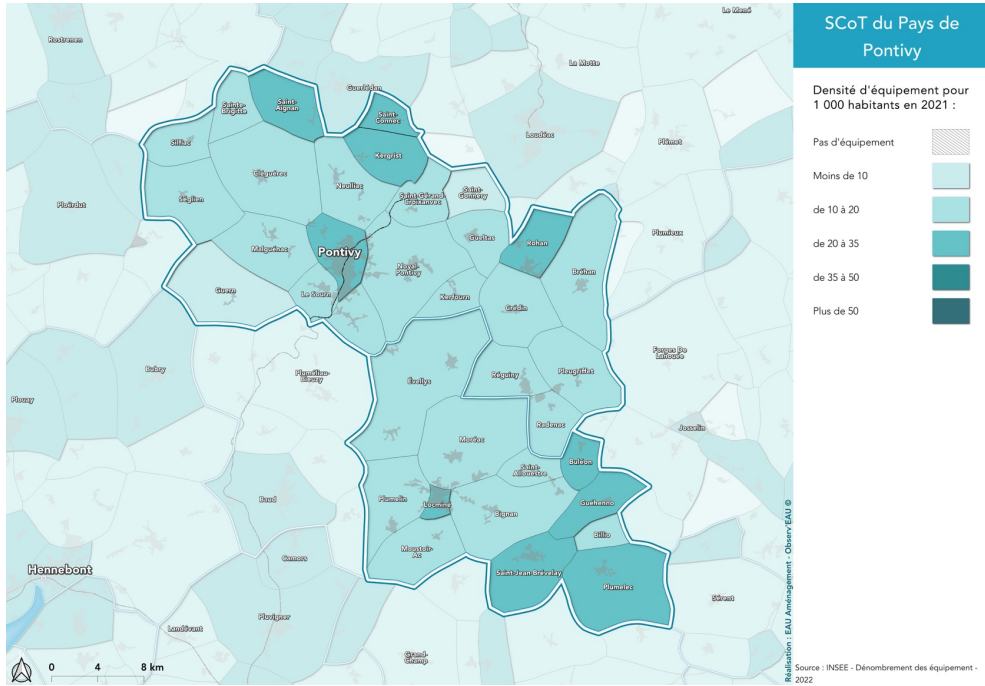
- Le territoire du SCoT dispose d'une bonne variété d'équipements et d'une part d'équipements supérieurs et intermédiaires supérieure à celles observées dans les territoires de comparaison.
- Toutefois, certains types de services nécessitent une meilleure répartition, comme par exemple les équipements de santé. Ceci est à coupler avec une amélioration de l'offre de mobilité pour s'assurer d'une bonne accessibilité aux équipements et services.
- La faible capacité d'accueil touristique et la concentration d'hébergement à Pontivy, met en danger l'attractivité touristique du territoire, il constitue donc un enjeu de mieux répartir ces hébergements et services liés au tourisme.
- La connectivité au numérique est aussi inégalement répartie sur le territoire ce qui le dessert grandement, tant pour la vie quotidienne des résidents que comme facteur d'attractivité du SCoT (résidentielle et touristique).

## DES SECTEURS A RENFORCER POUR ASSURER L'ATTRACTIVITE AUPRES DES JEUNES ET DES ACTIFS

- Il est nécessaire de renforcer l'offre d'établissements scolaires pour les jeunes enfants (crèches, maternelles), et améliorer le transport scolaire, ce qui jouera un rôle capital dans l'attraction et la fidélisation de jeunes parents et actifs.
- Le développement de l'offre en formations professionnalisantes et dans l'enseignement supérieur permettrait aussi de fidéliser les jeunes ayant grandi sur le territoire, qui ne seraient pas contraints de partir étudier dans les métropoles extérieures au territoire, mais pourraient étudier dans le Pays de Pontivy, puis dans la continuité y commencer leur vie professionnelle. Ceci influera également sur l'attractivité auprès des CSP en déficit sur le territoire, comme les cadres et professions intellectuelles supérieures.
- L'offre en équipements de sport/loisir/culture gagnerait également à être renforcée, notamment en équipements intermédiaires et de gamme supérieure. Ces services récréatifs prennent une place de plus en plus importante dans notre société et avoir une offre à proximité des lieux de vie rendrait le territoire encore plus attractif pour des populations dynamiques.

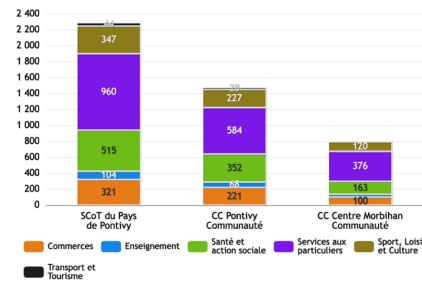


# Indicateurs FLASH



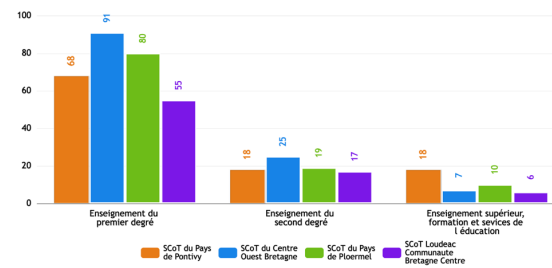
Typologie des équipements en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - Observatoire.com



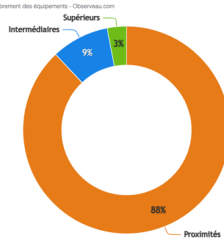
Nombre enseignement par degré d'établissement en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - Observatoire.com



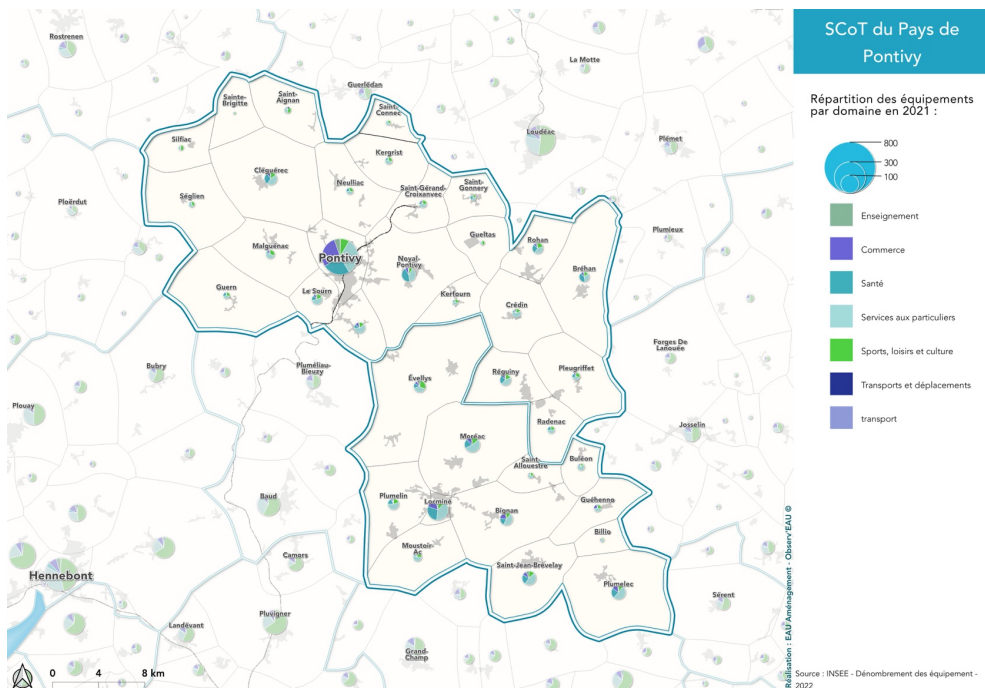
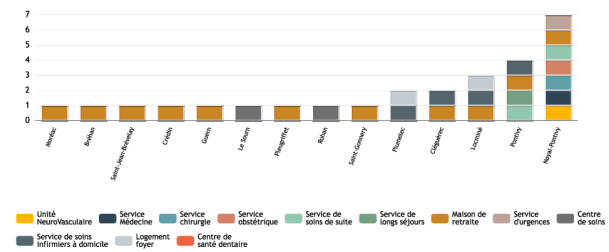
Part des établissements de services par gamme en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - Observatoire.com



La présence de service ou unité médicale par commune

Source : FNPS - Fichier National des Professionnels de Santé - Observatoire.com





## ● ATOUTS

Une population en augmentation portée par le solde migratoire

- Contrairement à beaucoup d'autres territoires de SCoT ruraux, le Pays de Pontivy ne subit pas de déprise démographique, ni d'attractivité en berne.

## ● OPPORTUNITES

Un territoire qui attire

- Avec un solde migratoire positif qui porte réellement le maintien et la croissance de la démographie du territoire, le SCoT attire.
- Il s'agit maintenant de poursuivre ces tendances et de viser à l'attraction de population jeunes et active pour redynamiser son économie et cadre de vie.

## ● FAIBLESSES

Un solde naturel négatif

- Depuis 2014, le solde naturel n'a cessé de diminuer et reste négatif.

Un déséquilibre démographique

- 28% de la population a plus de 60 ans, menant à une sous-représentation des plus jeunes et donc des actifs, tout particulièrement des 20-44 ans.

## ● MENACES

Une population vieillissante...

- L'indice de vieillesse (0,88 en 2020) est en augmentation depuis 1968 et au-dessus de la moyenne nationale.

...Qui pourrait handicaper la bonne évolution du territoire

- Ceci risque d'amplifier le déséquilibre démographique et d'augmenter la part des retraités dans les CSP et l'économie du territoire, déjà menacé par le nombre important d'inactif.

## MAINTENIR UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF POUR SOUTENIR LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET ENTRAINER UNE AUGMENTATION DU SOLDE NATUREL

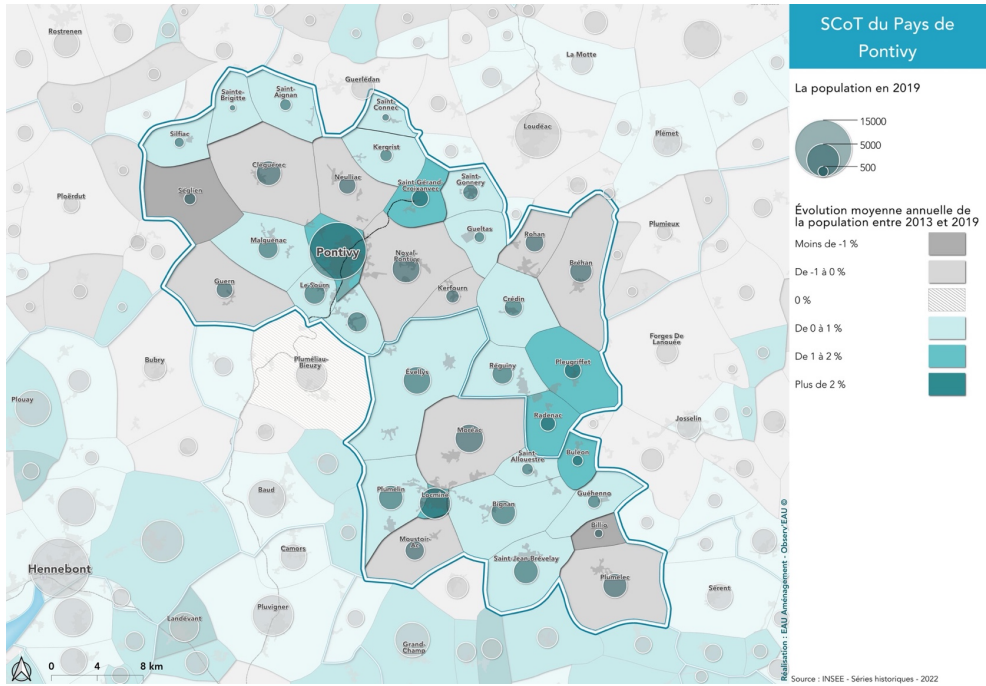
- Le solde migratoire permettant aujourd'hui à la croissance démographique de rester stable, constitue une première solution de court-terme.
- Promouvoir l'attractivité du territoire en termes de logements, d'équipements, de services, de transports, de formations, ou encore de travail pourra permettre à se solde de se maintenir ou même de croître.
- Sur le long-terme cela pourrait également fidéliser des populations plus jeunes, en mesure d'augmenter à leur tour le solde naturel.

## ADAPTER LE TERRITOIRE AUX CARACTERISTIQUES DE SA POPULATION

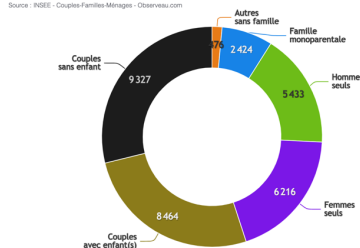
- Le vieillissement et l'augmentation de retraités étant l'une des réalités du territoire, adapter l'offre de services pour cette population est nécessaire.
- Pour maintenir la tranche d'âge 20-39 ans sur le territoire et éviter un trop grand déficit démographique, les offres de services, d'équipements, de transports, de formations, d'emplois et de logements doivent être augmentées.



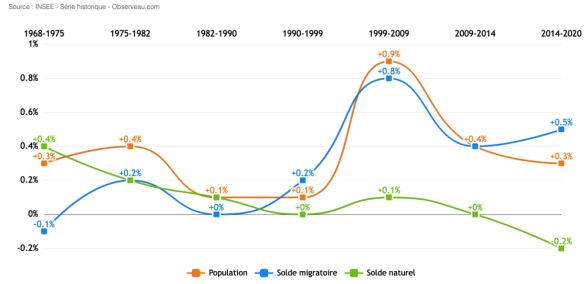
# Indicateurs FLASH



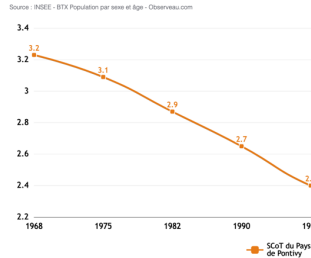
Composition des ménages en 2020



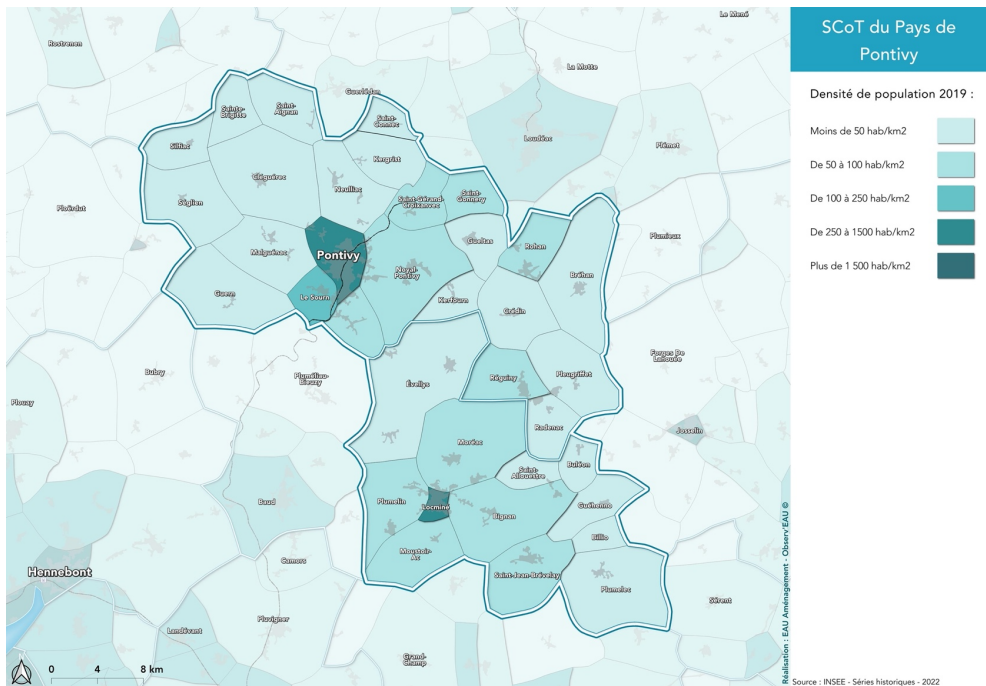
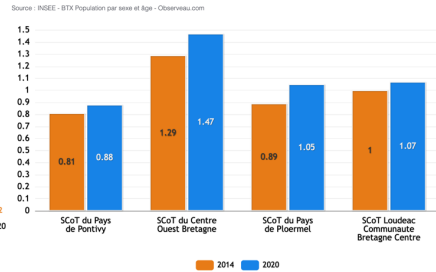
TCAM de la population, solde migratoire et naturel depuis 1968



Taille moyenne des ménages depuis 1968



Indice de vieillesse





## ● ATOUTS

Une part importante et stable de résidences principales

- Les 85% de résidences principales dans le parc résidentiel reste en légère augmentation depuis 2009, avec une part plus importante que celle de la moyenne nationale.

Des résidences secondaires et logements vacants en diminution

- Depuis 1990, les résidences secondaires sont en diminution dans le SCoT (2249 en 1990 à 2084 en 2020).
- Depuis 2014, les logements vacants diminuent, changeant la tendance à l'augmentation qui s'observait depuis 1999.

## ● OPPORTUNITES

Une population habitant au quotidien sur le territoire

- Comparé aux territoires englobants et SCoT avoisinants, le taux de résidences principales y est le plus fort, ce qui garantit une population participant aux activités économiques et culturelles du territoire quotidiennement.

## ● FAIBLESSES

Une faible offre de logement de petite taille

- 85% des logements sont des maisons et seulement 13% ont deux pièces et moins.

Une offre de logements pour les populations spécifiques concentré sur Pontivy

- Le seul foyer jeunes travailleurs du SCoT se trouve à Pontivy, l'ensemble des logements d'urgence s'y localisent également, ainsi que la seule aire d'accueil pour gens du voyage.

## ● MENACES

Un manque de logements pour des populations plus fragiles

- Le manque de petit logements réduit la diversité de l'offre et ne permet pas de répondre aux besoins de certaines populations.
- Le parc de logements majoritairement de grande taille et ancien, pose question au regard des enjeux des transitions environnementale et énergétique.



## DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR REpondre A TOUS LES BESOINS DES RESIDENTS ACTUELS ET FUTURS

- La diversification des logements est un véritable enjeu pour le territoire afin de répondre aux besoins de l'ensembles des résidents actuels, et d'augmenter l'attractivité du SCoT.
- Un des paramètres concerne la taille des logements, il s'agit de travailler sur ce point en le couplant avec la création davantage de logements en collectif. Ceci pourra permettre aux personnes âgées d'emménager dans des logements moins grands et donc plus adaptés à leurs besoins. Cela touchera également les étudiants et personnes/foyers en difficulté en offrant plus d'opportunités de logements dans leur budget.
- Travailler sur des formes différentes de logement (logement social, petit collectif, intergénérationnel, etc.) est un enjeu pour répondre à l'ensemble des besoins et attirer de nouvelles populations qui manque à l'équilibre démographique et notamment économique du territoire, à titre d'exemple : les cadres et professions intellectuelles supérieures.
- D'autre part, il est important de promouvoir la création de plus de structures d'hébergements temporaires et d'urgences, de résidences jeunes/étudiants, d'aire d'accueil pour les gens du voyage et potentiellement d'EHPAD, afin de répondre aux besoins des populations spécifiques et de désengorger les structures existantes déjà surchargées.

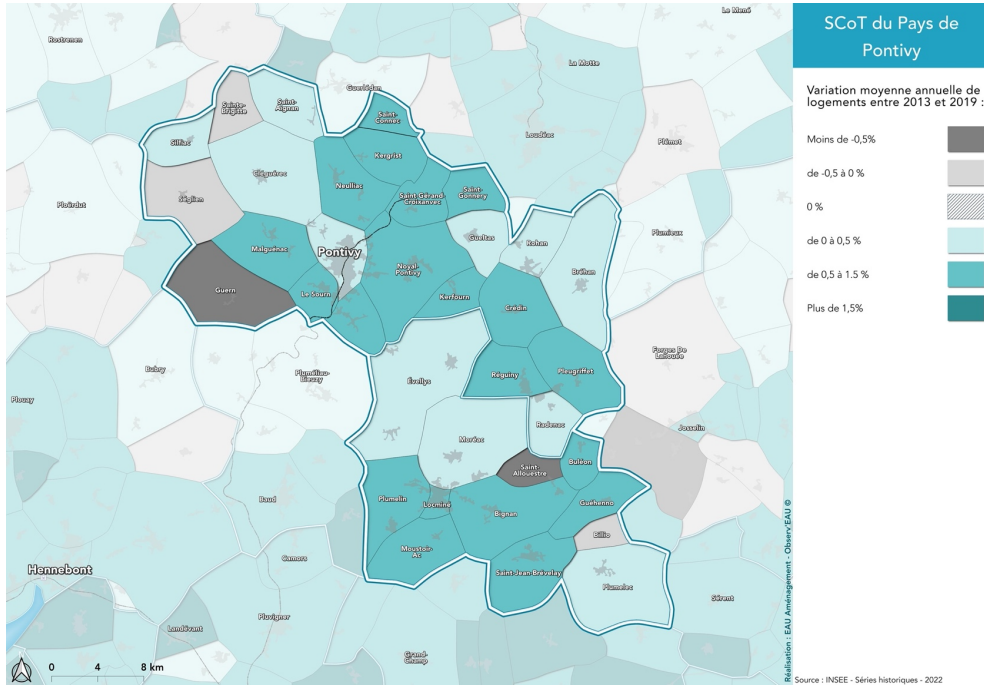
## REPARTIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE UNE DIVERSITE DE LOGEMENTS

- La diversification des logements précédemment explicitée doit être étendue à l'ensemble du territoire.
- Aujourd'hui, les hébergements pour populations spécifiques, et logements sociaux se concentrent principalement à Pontivy. La part de résidences principales est également plus forte autour de Pontivy et Locminé. Il s'agit donc de mieux répartir ces offres à l'ensemble des communes du SCoT.

## PRENDRE EN COMPTE LA PROBLEMATIQUE DES LOGEMENTS VACANTS DANS SON ENTIERETE

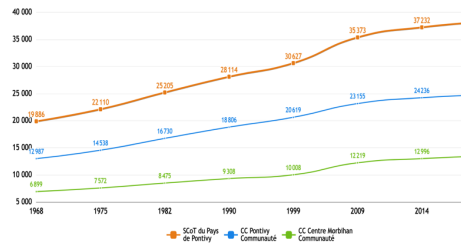
- Les facteurs de la vacance peuvent être multiples et impliquent des situations locales particulières et différenciées. Cela appelle notamment à la prise en compte de cas de bâtis anciens ou dégradés qui posent des difficultés d'adaptation aux attentes d'habitabilité et de confort des ménages, voire de changement d'usage. Il est également important pour le territoire d'étudier avec soins l'état du parc de logements afin de comprendre les raisons de cette vacance (vacance structurelle ou de fonctionnement, changement de destination, etc.).
- Même si la vacance est en diminution sur le territoire, il s'agit par exemple d'agir sur la rénovation énergétique (communication sur les aides existantes, campagne de sensibilisation, etc.) afin de la réduire davantage en s'assurant du bon état énergétique des logements. Agir sur la diversification de l'offre et l'augmentation du locatif dans le parc de logement est également un levier d'action conséquent pour poursuivre la diminution de la vacance.

# Indicateurs FLASH



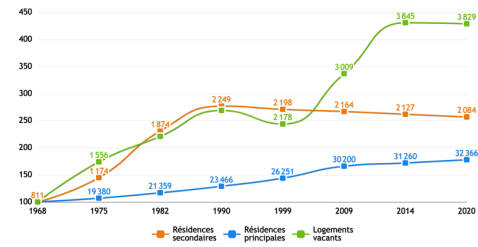
Logement depuis 1968

Source : INSEE - Séries historiques - Observateur.com



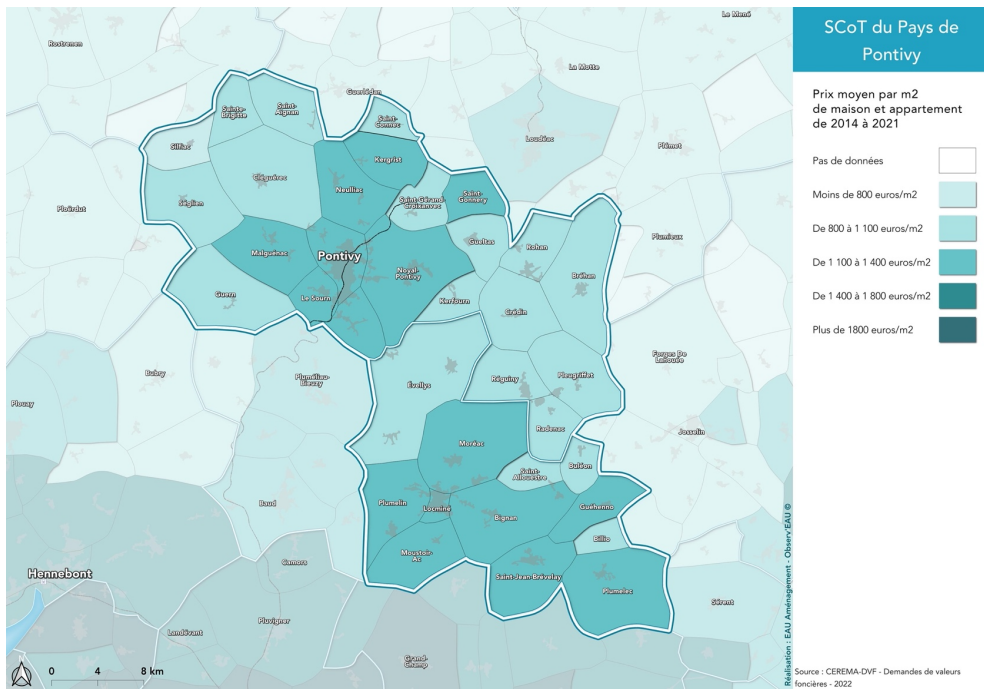
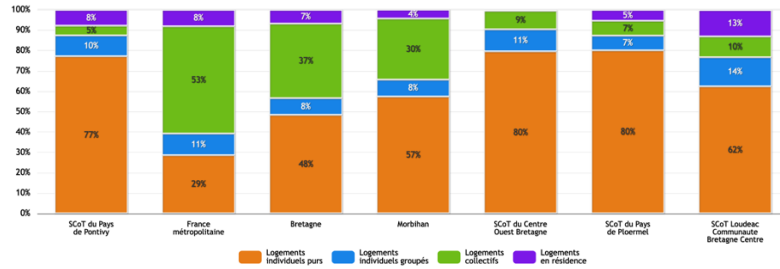
Evolution des résidences principales, secondaires et logements vacants (Base 100)

Source : INSEE - Séries historiques - Observateur.com



Part des logements commencés par types de 2011 à 2021

Source : Sit@del2 - Logements commencés par type et par commune (en date réelle) - Observateur.com



## ● ATOUTS

Un équilibre dans les flux d'actifs entrants et sortants du SCoT

- Avec 63% de ses actifs qui travaillent dans le territoire, et un différentiel de moins de 700 actifs entre ceux entrants et sortants du SCoT pour travailler, le Pays de Pontivy maintient un équilibre important pour son économie.

Une armature routière qui dessert l'ensemble du territoire, permettant des liaisons avec les grandes agglomérations bretonnes

- L'armature routière du SCoT s'articule autour de plusieurs départementales, qui se croisent dans différentes communes, permettant une irrigation assez complète du territoire.
- Malgré l'absence de lignes ferroviaires, plusieurs communes du SCoT sont reliées via les réseaux de BREIZHGO aux villes de Vannes, Lorient, Rennes et Saint-Brieuc.

## ● OPPORTUNITES

Un potentiel d'améliorations en faveur des mobilités douces

- Des aires de covoiturages et bornes de recharges pour véhicules électriques se déploient sur le territoire, notamment dans les centres-bourgs et aux croisements des axes routiers principaux. Il s'agit d'une dynamique à poursuivre pour le développement des mobilités douces et des alternatives à l'autosolisme.
- Les deux EPCI ont fait le choix de s'armer d'un schéma directeur cyclable, montrant leur envie d'améliorer les aménagements qui y sont liés afin d'encourager l'usage du vélo.

## ● FAIBLESSES

Une sur-représentation de la voiture individuelle au détriment des autres moyens de mobilité

- La voiture individuelle reste encore prédominante dans les modes de transport, contribuant à la pollution atmosphérique.
- Ceci peut s'expliquer par le manque de transports en communs et d'aménagements cyclables sur le territoire.

## ● MENACES

Maitriser le développement de la précarité énergétique

- Même si le coût moyen énergétique annuel des ménages du SCoT liés à la mobilité domicile travail en 2020 est inférieurs à ceux observés dans les territoires englobants et la plupart des SCoT voisins, il s'agit d'un indicateur à surveiller.
- Des variations importantes de ce coût existent entre les communes, et les crises énergétiques / environnementales / économiques et sociétales que nous traversons, nous demandent de redoubler d'attention envers ces problématiques.

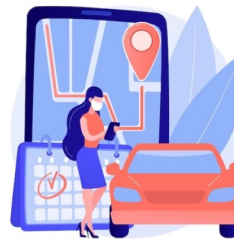
## MAINTENIR L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE POUR L'EMPLOI ET FACILITER LES MOBILITES DOMICILE-TRAVAIL QUI EN DECOULENT

- L'équilibre entre les actifs entrants et sortants du territoire constitue une stabilité dans les flux économiques du SCoT, avec une attractivité forte pour les cadres et professions intellectuelles supérieures.
- En maintenant l'attractivité du territoire en termes d'emploi, cet équilibre sera maintenu et les échanges avec les territoires voisins continueront de dynamiser le tissu social et économique du Pays de Pontivy.
- La voiture est le mode de prédilection des actifs du SCoT (87% des déplacements des actifs), au détriment notamment des transports en commun et du vélo (1% chacun). Bien que le coût moyen énergétique annuel des ménages et la distance domicile-travail ne soient pas très élevés, il est question de travailler sur les modes de déplacement durables pour garantir une variété de l'offre aux actifs.

## DEVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN DANS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, EN ACCENTUANT LA DESSERTE VERS LES POLES D'EMPLOIS ET DE SERVICES

- L'inégale répartition de l'offre de transport en commun, que ce soit le bus ou le TAD, favorise l'utilisation de la voiture individuelle et donc l'augmentation de la pollution atmosphérique.
- D'une part, il est nécessaire de développer davantage les transports en commun, pour une offre plus homogène sur l'ensemble du territoire en particulier vers les pôles d'emplois et de services. D'autre part il est question, à l'avenir, de favoriser le développement, notamment résidentiel, d'emplois et de services, dans les secteurs les mieux desservis. Ce qui permettrait de diminuer considérablement les trajets en voiture.

## ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DES MODES DE TRANSPORT EN MISANT SUR LES MOYENS DE DEPLACEMENT ALTERNATIFS A L'AUTOSOLISME



- La promotion des mobilités alternatives telles que le covoiturage ou l'usage de véhicules électriques et roulant aux biocarburants, a des avantages clairs pour la réduction de la pollution.

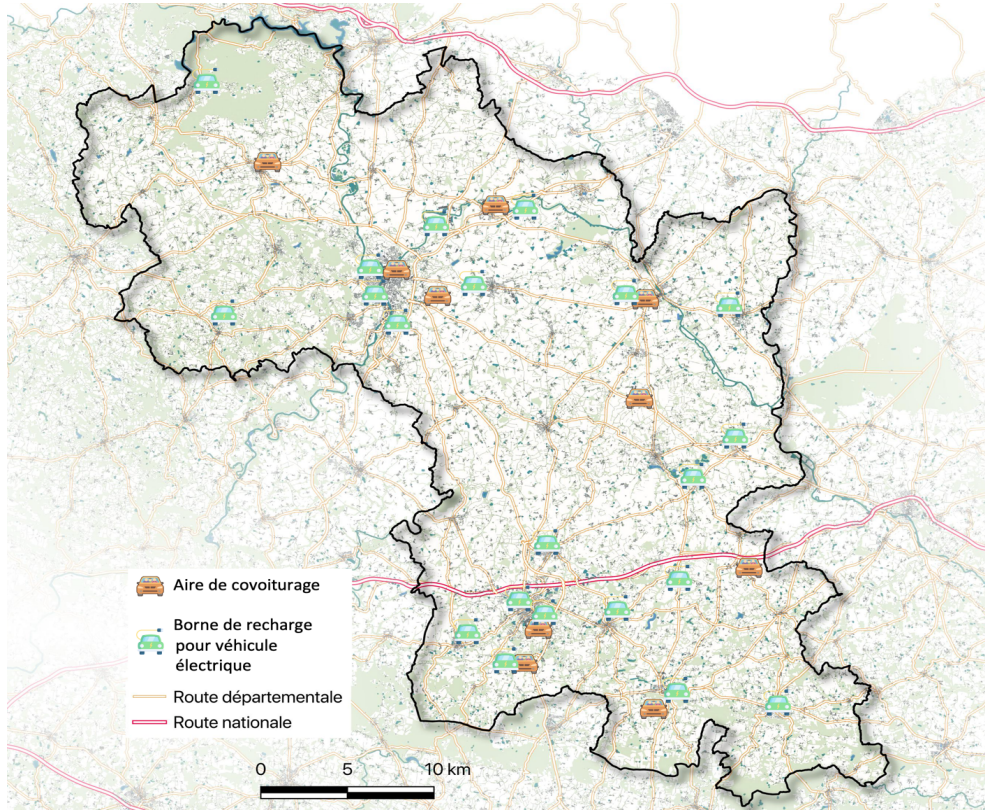
- Continuer à favoriser leur déploiement est nécessaire, que ce soient à travers la construction d'infrastructures (aires de covoiturages, bornes de recharges électriques), ou d'outils de régulation (obligations auprès des transporteurs).
- Il faut toutefois être vigilant à ne pas oublier certains modes de transport et poursuivre le développement des aménagements qu'ils requièrent, comme c'est par exemple le cas du vélo dans le SCoT dont on peut espérer que la situation s'améliore avec les nouveaux Schémas Directeurs Cyclables des 2 EPCI.

## DEVELOPPER LES TRANSPORTS POUR AUGMENTER L'ATTRACTIVITE

- Développer les connexions aux grandes métropoles via les transports en commun, ainsi qu'au sein même du territoire est un levier d'attractivité pour des populations plus jeunes, étudiants / actif / autre, préférant ces modes de déplacement quand ceux-ci sont efficaces.
- Il s'agit également d'optimiser l'articulation entre les différents moyens de transport, via par exemple des pôles intermodaux, afin de garantir une diversité de l'offre de mode de déplacement, en faveur des mobilités durables.



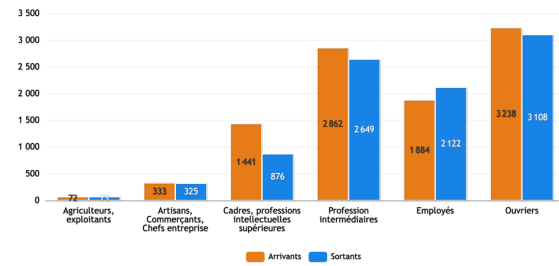
# Indicateurs FLASH



Aires de covoiturages et bornes de recharge électrique dans le SCoT (Source : Pontivy Communauté, Centre Morbihan Communauté ; Traitement : EAU. Source icône : Flaticon)

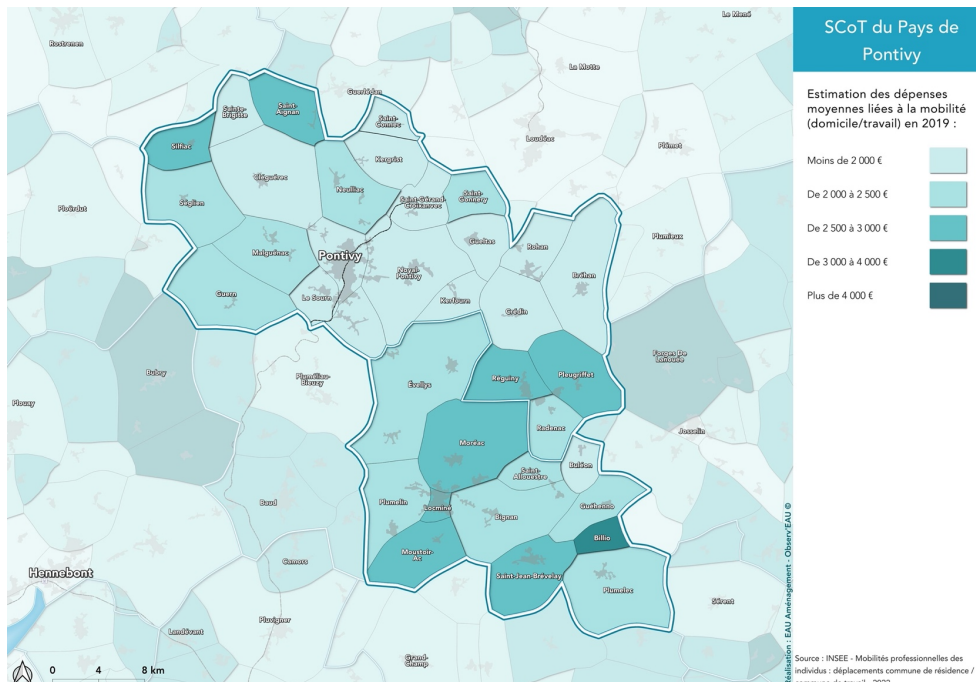
CSP de la population entrant/sortant du territoire en 2020

Source : INSEE - Mobilités professionnelles des individus - Observateur



Source : INSEE 2022, traitement EAU

| EPCI de Résidence                        | CC Pontivy Communauté | CC Centre Morbihan Communauté | SCoT du Pays de Pontivy |
|--|-----------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Transport en commun                      | 1,2%                  | 0,7%                          | 1%                      |
| Voiture, camion, fourgonnette            | 86,6%                 | 87,6%                         | 87%                     |
| Deux-roues motorisé                      | 0,8%                  | 0,8%                          | 0,8%                    |
| Vélo (y compris à assistance électrique) | 1,4%                  | 0,5%                          | 1%                      |
| Marche à pied                            | 4,8%                  | 4,2%                          | 4,6%                    |
| Pas de transport                         | 5,2%                  | 6,2%                          | 5,6%                    |





## ● ATOUTS

- Une ressource en eau actuellement disponible
- Une bonne capacité globale d'épuration à l'échelle du SCOT
- Une réseau hydrographique dense
- Une qualité de l'eau préservé en pointe Est
- Grande diversité des milieux naturels
- Réduction des pollutions et amélioration de la qualité de l'air

## ● OPPORTUNITES

- Valoriser les ressources liées à l'eau telles que les espaces forestiers, les prairies pour l'amélioration quantitative et qualitative
- Développer les solutions fondées sur la nature
- Un support naturel structurant
- Nouveaux modes sociétaux favorable à l'amélioration des nuisances et pollutions
- Une pollution lumineuse en dehors des secteurs les plus importants à enjeux écologiques
- Augmentation des productions d'énergie renouvelable
- Projet d'ENR en cours
- Territoire favorable à la santé de la population

## ● FAIBLESSES

- Une qualité de l'eau majoritairement moyenne à mauvaise
- Un cœur de territoire plus faible en espaces remarquables et d'intérêt pour la faune et la flore
- Des risques présents mais indépendants du fonctionnement du territoire (exemple : barrage)
- Nombreuses ICPE
- Une précarité énergétique du logement

## ● MENACES

- Une ressource en eau en raréfaction quantitative face au changement climatique
- Des communes avec des difficultés d'accueil d'épuration
- Un changement climatique qui fragilise les espèces et les milieux
- Des risques principalement liés aux inondations et aux catastrophes climatiques.
- Un risque de feux de forêt en devenir (?)
- Une précarité énergétique en aggravation compte tenu de la crise du logement
- Fragilité de la population à travers la fragilité des ressources

## ÊTRE EN CAPACITE DE PRESERVER LES RESSOURCES AQUATIQUES

- Garantir le bon état qualitatif de la ressource en eau superficielle et souterraine : préserver la qualité des cours d'eau du bassin versant du Blavet, de l'Oust et de la Vilaine
- La qualité de l'eau est directement en lien avec les stations d'épuration, l'industrie et le milieu agricole
- Concilier besoin en eau potable ainsi que pour l'irrigation et disponibilité de la ressource en eau au regard du changement climatique
- Garantir le bon traitement des eaux usées et être en cohérence avec les capacités de développement

## S'APPUYER SUR LA RICHESSE NATURELLE COMME RENDANT DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

- Protéger les réservoirs de biodiversité
- Assurer la restauration et la préservation de l'ensemble des espaces perméables et corridors écologiques
- Lutter contre la fragmentation des milieux, préserver les coupures d'urbanisation
- Préserver les espaces forestiers, l'une des principales sources de stockage de carbone sur le territoire
- Intégrer la nature en ville dans les aménagements du territoire

## REDUIRE LA VULNERABILITE DE LA POPULATION NOTAMMENT DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Gérer les risques en interrelations fortes avec les autres composantes environnementales et socio-économique
- Prendre en compte les services écosystémiques des milieux naturels
- Limiter l'exposition de la population face au risque de mouvements de terrain dans un contexte de changement climatique
- Améliorer la qualité de l'air : agir sur les mobilités, s'appuyer sur les solutions fondées sur la nature, les espaces naturels et agricoles comme support de préservation de la qualité de l'air
- Concilier industrie et population locale
- Limiter l'exposition de la population aux établissements aux émissions polluantes

## VALORISER LES SOLS VIVANTS COMME SUPPORT DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE PRESERVATION DE LA QUALITE DE VIE ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

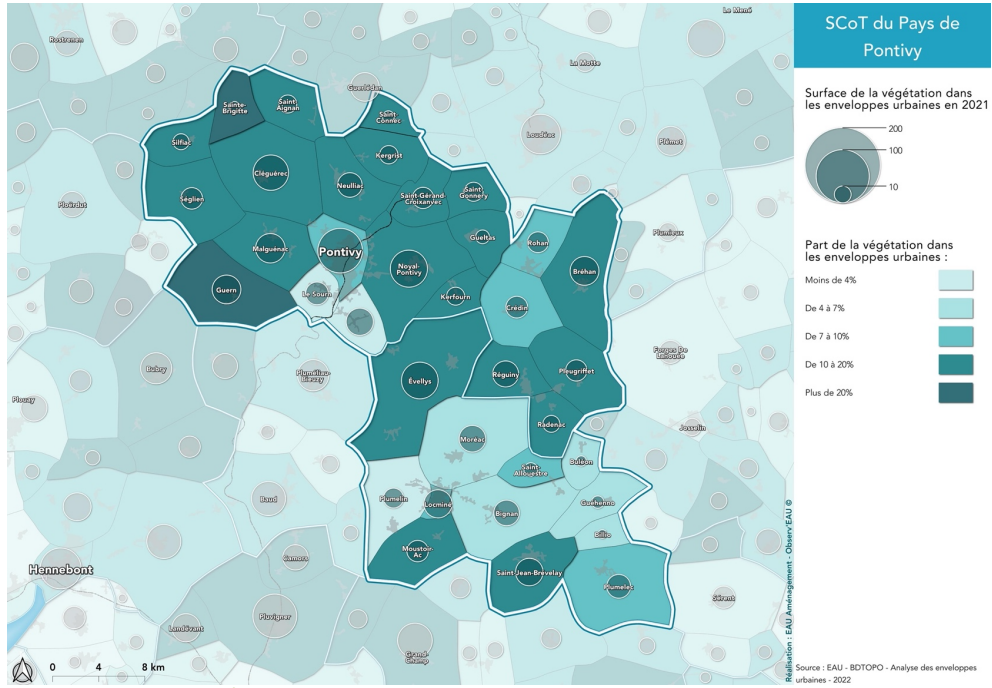
- Prendre en compte et préserver la fonctionnalité des sols à travers ses fonctions écosystémiques - afin d'assurer leur fonctionnement dans un contexte de fragilité climatique : agriculture, espaces naturels, qualité de l'eau, qualité des sols
- Prendre en considération l'exploitations actives vis-à-vis de l'aménagement du territoire
- Préserver les stocks de Carbone liées aux espaces forestiers par la limitation de l'artificialisation mais également à travers une gestion durable des espaces forestiers
- Réduire la vulnérabilité des sols en luttant contre la pollution des sols et les valoriser dans une logique de renouvellement ou de renaturation au regard des contraintes technico-économiques en recherchant des solutions fondées sur la nature et en valorisant les potentiels services écosystémiques transversaux

## S'INSCRIRE DANS UNE LUTTE ET UNE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

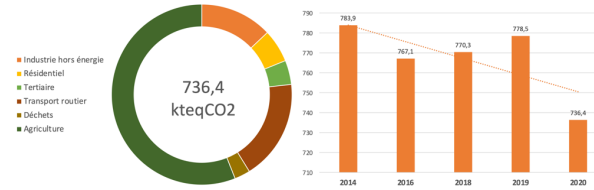
- Continuer à réduire les consommations d'énergie notamment en agissant sur le parc de logements et l'industrie
- Développer les ENR tout en préservant les ressources notamment vis-à-vis de la filière bois (stock de Carbone, biodiversité, prairies)
- Définir une armature de mobilité en cohérence avec la lutte contre le changement climatique
- Définir une offre de logement en cohérence avec l'adaptation au changement climatique



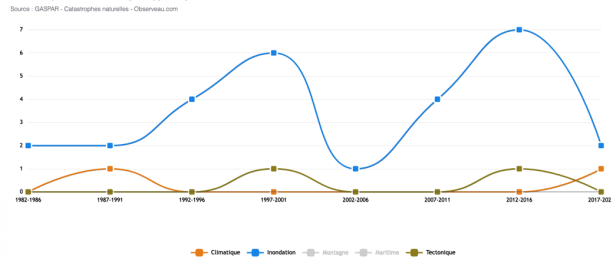
# Indicateurs FLASH



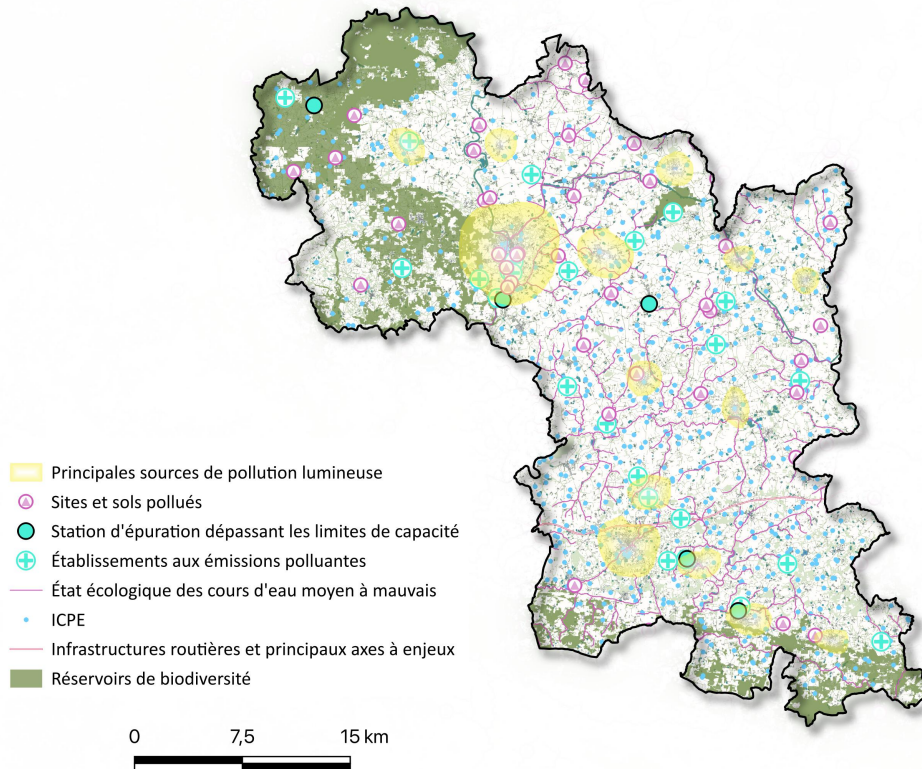
Émissions de gaz à effet de serre du Pays de Pontivy (source Air Breizh)



Catastrophes naturelles par type depuis 1982



Synthèse des enjeux liés aux nuisances et pollutions (Traitement E.A.U)





## ● ATOUTS

- Un nombre d'emploi en stagnation/légère augmentation contrairement aux territoires environnants
- Le taux d'emploi est supérieur aux moyennes régionales, départementales et nationales et le taux de chômage y est inférieur
- Augmentation de l'emploi agricole
- Maintien de la SAU
- Spécificité structurante élevée avec le secteur de la fabrication alimentaire, et de l'agriculture
- Des flux domiciles travail réduits

## ● OPPORTUNITES

- Un taux de concentration de l'emploi supérieur à 100 %
- Tissu industriel fort
- Tissu agricole majeur pour l'activité agro-économique
- Augmentation de la part d'encadrement métropolitain
- Un taux de création d'entreprise positif et dynamique
- Un modèle économique durable en devenir

## ● FAIBLESSES

- Diminution du nombre d'exploitation
- Faible part d'emploi métropolitain
- Une taille des établissements d'entreprise qui ne se démarque pas spécifiquement
- Une offre de commerce polarisée

## ● MENACES

- Perte de spécificité du tissu économique
- Un taux de concentration de l'emploi supérieur à 100 % mais qui décroît
- Diminution de l'emploi industriel
- Inégalités sociales



### NE PAS S'ENDORMIR SUR SON TISSU ECONOMIQUE STRUCTURE

- Ne pas perdre la capacité du territoire à développer les entreprises et les emplois sur place,
- Assurer les mobilités dans un contexte de durabilité notamment vis-à-vis des personnes extérieures
- Se positionner vis-à-vis de l'implantations des entreprises de logistique au regard des flux et des besoins

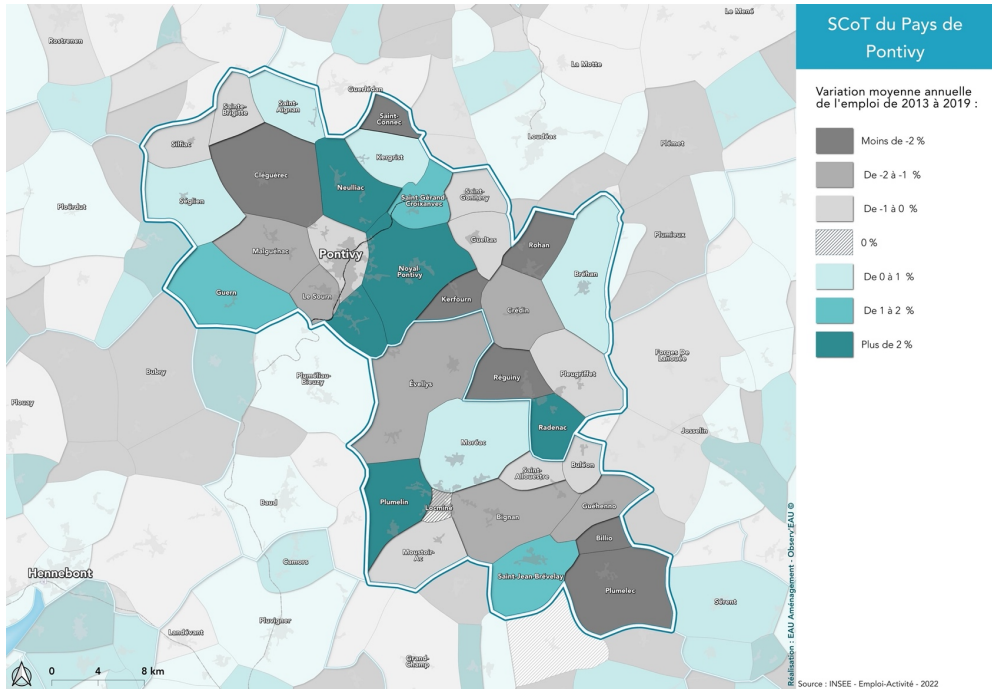
### CREER LES CONDITIONS D'UN EMPLOI VIVABLE

- S'assurer du duo « Un emploi – Un logement »
- Développer l'offre de formation répondant aux enjeux d'innovation environnementale dans le secteur de l'agriculture et de l'industrie

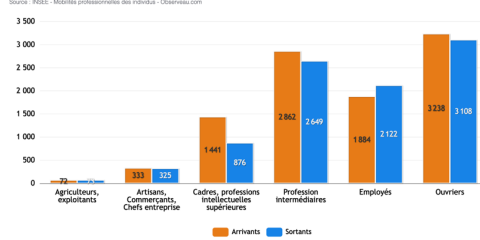
### ANTICIPER LES ENJEUX ECONOMIQUES DE DEMAIN

- Être acteur dans l'économie durable en se basant sur les leviers existants majeurs et structurants économiques du territoire
- Créer les conditions d'un développement équilibré qui ne « gomme pas les différences » et permette à chaque espace de jouer, en fonction de ses caractéristiques économiques propres

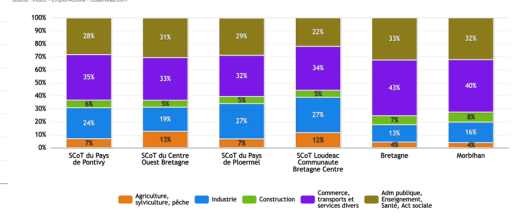
# Indicateurs FLASH



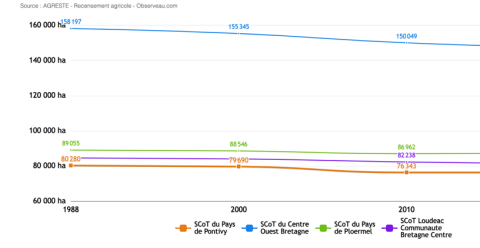
CSP de la population entrant/sortant du territoire en 2020



Part d'emploi par grands secteurs économiques en 2020



Superficie agricole utilisée depuis 1982



Part de l'occupation agricole bio du territoire en 2020

